

CHARTE GRAPHIQUE

FÉVRIER 2006

Nous allons vous faire partager notre optimisme.



- Cette charte graphique a pour but de faire respecter l'image du Réseau National Immobilier Arthur l'Optimist.
- L'utilisation des Marques dont vous avez obtenu une licence d'exploitation de la part d'Arthur Communication, devra respecter en tous points la présente charte graphique.
- Elle vous offre un cadre de référence dans lequel vous pourrez exprimer votre particularité, dans la cohérence et le respect de chacun, et vous aide à faire cohabiter nos images respectives. Elle permet également d'établir une uniformité dans le mode de communication de chacun des Membres du Réseau, et de renforcer par conséquent, l'efficacité de votre communication.
- En aucun cas, elle ne saurait vous contraindre dans l'utilisation de votre image propre.
- Elle doit être remise à tous les intermédiaires de la chaîne graphique (imprimeurs, sérigraphes, supports, media, graphistes), pour qu'ils puissent s'y référer et suivre ses indications.
- Tous les cas possibles ne peuvent être précisés dans la présente charte graphique. Nous vous engageons donc à prendre contact avec le service communication du Réseau si un doute existait quant à l'interprétation des éléments contenus dans cette charte.
- ARTHUR COMMUNICATION se réserve un droit d'approbation sur toute utilisation non conforme aux indications de la présente charte.
- Cette charte graphique évoluera naturellement dans le temps en fonction des besoins du marché.
- Le service communication du Réseau se réserve le droit exclusif d'autres utilisations que celles définies dans la présente charte.
- Pour tous types de communication autres que ceux évoqués dans la présente charte, (événementiel, sponsoring, télévision, radio...) vous devez obligatoirement prendre contact avec le service communication du Réseau pour validation de votre projet.



N'hésitez pas pour toutes questions ou compléments d'information, à vous adresser au service communication du Réseau :

Tél.: 04 93 85 91 91 - Fax.: 04 93 85 91 92 E-mail: communication@arthurimmo.com

- SOMMAIRE ----

I - PRÉAMBULE	Page 1
II - CHROMIES	Page 2
III - LES TYPOGRAPHIES	Page 3
IV - LE LOGO	Page 4
IV-1 Utilisation du Logo	Page 4
IV-2 Zone de protection autour du Logo et de ses déclinaisons	Page 5
IV-3 Fonds d'accompagnement du Logo et de ses déclinaisons -Encartage	Page 6
IV-4 Proportions dans l'utilisation du Logo et des figurines	Page 7
IV-5 Dimensions minimales du Logo, de ses déclinaisons et des figurines	Page 8
IV-6 Dimensions du Logo et de ses déclinaisons dans les outils de papeterie	Page 9
V - SIGNATURES	Page 10
VI - SITE INTERNET	Page 11
VII - FIGURINES	Page 12
VIII - PRÉCONISATIONS	Page 13
VIII-1 Préconisations papeterie gamme standard	Page 13
VIII-2 Préconisations papeterie gamme grande mascotte	Page 20
VIII-3 Préconisations presse	Page 26



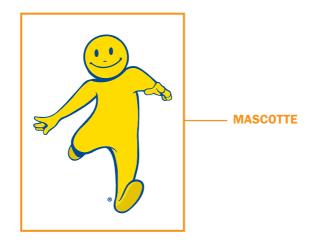
I - PRÉAMBULE

Pour une bonne interprétation des indications exprimées dans la présente charte, il nous parait important de préciser au préalable, le sens exact de certains termes.

1/ Le Logo: C'est le symbole graphique exclusif de la marque qui comporte la dénomination du Réseau.



2/ La Mascotte : C'est le personnage Arthur l'Optimist.



3/ Les Figurines : Ce sont les déclinaisons graphiques en deux dimensions de la mascotte. Vous trouverez en page 12 la liste officielle des figurines du Réseau.

IL EXISTE UN SEUL LOGO, UNE SEULE MASCOTTE ET DIFFÉRENTES FIGURINES QUI LA REPRÉSENTENT.

4/ La notion de lisibilité : Vous retrouverez cette notion dans différents chapitres, sous la forme suivante : **"Cette mention devra dans tous les cas rester lisible"**.

Nous définissons la lisibilité comme le fait qu'une écriture, un texte soient facilement perçus lors de la lecture. Les facteurs de la lisibilité perceptive sont bien souvent dûs aux caractéristiques typographiques : dimension et style des caractères, longueur des lignes, interlignage, mise en pages.

Un seuil de lisibilité doit donc être défini par vous même ou les intermédiaires de la chaîne graphique, en tenant compte de l'adaptabilité des différents supports et outils choisis.

En cas de doute, il est nécessaire de prendre contact avec le service communication du Réseau afin de déterminer ce seuil de lisibilité; Arthur Communication se réserve un droit d'approbation sur toutes utilisations constatées non conformes à cette attente et réalisées sans l'aide préalable du service communication du Réseau.

II - CHROMIES

Seules les couleurs décrites ci-dessous peuvent être utilisées pour le Logo et ses déclinaisons.

RÉFÉRENCES	JAUNE	BLEU	ORANGE
PANTONE	109 C	2747 C	144 C
QUADRI	CYAN : 0 % MAGENTA : 10 % JAUNE : 100 % NOIR : 0 %	CYAN : 100 % MAGENTA : 70 % JAUNE : 0 % NOIR : 20 %	CYAN: 0 % MAGENTA: 50 % JAUNE: 100 % NOIR: 0 %
NIVEAUX DE GRIS	NOIR: 0 %	NOIR : 100 %	NOIR : 55 %
ELECTRONIQUE	#FFCC00	#330099	#FF9900

-> exemple pratique du logo en niveaux de gris





III - LES TYPOGRAPHIES

TYPOGRAPHIE D'ACCOMPAGNEMENT UTILISÉE SUR SUPPORT PAPIER

• TITRES, SOUS-TITRES: ITC Franklin gothic demi

La typographie utilisée pour les titres, les sous-titres est le Franklin gothic demi.

• TEXTES: ITC Franklin gothic book

La typographie utilisée pour les textes est le Franklin gothic book.

• ANNOTATIONS: ITC Franklin gothic book oblique

La typographie utilisée pour les annotations est le Franklin gothic oblique.

TYPOGRAPHIE D'ACCOMPAGNEMENT UTILISÉE SUR SUPPORT ÉLECTRONIQUE

• TITRES, SOUS-TITRES: Arial black

La typographie utilisée pour les titres, les sous-titres est le Arial demi.

• TEXTES : Arial

La typographie utilisée pour les textes est le Arial.

· ANNOTATIONS : Arial italique

La typographie utilisée pour les annotations est le Arial italique.

IV - LE LOGO

Le Logo du Réseau National Immobilier Arthur l'Optimist doit impérativement apparaître sur tous supports et outils de communication destinés au grand public et doit être utilisé tel que défini dans la présente charte.

Seul le Logo disponible sur le cd-rom "charte graphique", à télécharger sur le site espace pro, ou fourni par Arthur Communication sur tout autre support, est utilisable.

Le Logo ne pourra en aucun cas, être déformé ou modifié et devra être adapté à l'homothétie en fonction de la surface qui lui est dédiée.

1) UTILISATION DU LOGO

Le Logo ne peut jamais être utilisé seul et doit obligatoirement être accompagné d'une figurine représentant la mascotte Arthur l'Optimist.

Nous appelerons l'association Logo + Mascotte, "déclinaison du logo".

Seules 3 déclinaisons du Logo sont autorisées :

Déclinaison n°1 : La mascotte Arthur l'Optimist est accolée à la gauche du Logo.

Seule la figurine de la figure 1 est autorisée dans cette configuration.

figure 1



Déclinaison n°2 : La mascotte Arthur l'Optimist est accolée au dessus du Logo.

Seule la figurine de la figure 2 est autorisée dans cette configuration.

figure 2



Dans les Déclinaisons n°1 et n°2, le Licencié, pour respecter les mêmes proportions entre le Logo et les figurines, devra impérativement utiliser les fichiers fournis par Arthur Communication.

Fichiers disponibles dans le cd-rom "charte graphique" ou à télécharger sur le site espace pro, ou fournis par Arthur Communication sur demande.

Déclinaison n°3 : La mascotte Arthur l'Optimist est détachée du Logo.

Le choix de la mascotte détachée reste libre selon la liste des figurines. (cf liste officielle des figurines page 12) La figurine utilisée dans ce cas devra se trouver impérativement sur la même surface visuelle de communication que le Logo. (cf figure 3)

figure 3 surface de communication



CAS D'EXCEPTION

- Dans l'hypothèse où les exigences techniques liées aux supports et outils de communication utilisés par le Licencié ne permettraient pas l'utilisation du Logo ou de ses déclinaisons (cf figure 8 page 26), l'appartenance au Réseau devra apparaitre au minimum sous la forme suivante:
- "Réseau National Arthur l'Optimist" ou "RÉSEAU NATIONAL ARTHUR L'OPTIMIST"
- La typographie à utiliser dans ce cas est le Franklin Gothic Book ou Demi.
- Cette mention devra dans tous les cas rester lisible. (cf notion de lisibilité en préambule)

2) ZONE DE PROTECTION AUTOUR DU LOGO ET DE SES DÉCLINAISONS

• Le Logo et ses déclinaisons devront être entourés d'une zone de protection au minimum égale à la hauteur des mots: "RÉSEAU NATIONAL IMMOBILIER" contenus dans le logo.

Cette zone de protection permet de respecter un espace visuel neutre entre le Logo et ses déclinaisons et d'autres formes graphiques ou textes qui cohabitent sur le même espace visuel. Cette zone de protection doit être respectée dans toutes les situations.

exemple pratique 1







exemple pratique 2



exemple type de texte exemple ty



exemple type de texte exemple ARTHUR type de texte exemple type de texte

exemple type de texte exemple type de texte exemple type de texte exemple type de texte exemple type de texte exemple type de texte exemple type de texte exemple type de texte exemple type de texte exemple type de texte exemple type

AUTORISÉ





3) FONDS D'ACCOMPAGNEMENTS DU LOGO ET DES SES DÉCLINAISONS - ENCARTAGE

a) Fonds de couleur correspondant à la charte

• Seules les couleurs blanche, orange et bleu de la charte peuvent être utilisées comme fond pour le Logo et ses déclinaisons.

Le Logo sera en réserve blanche sur fond bleu et en réserve blanche ou bleue sur fond orange. (cf figure 4)

figure 4







réserve blanche sur fond orange



réserve bleue sur fond orange



exemple pratique

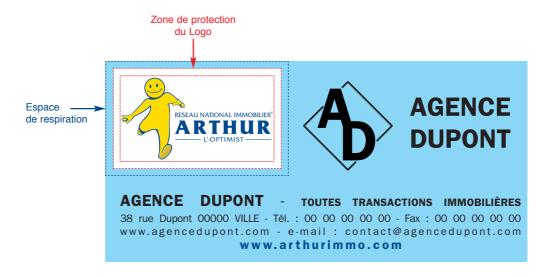


b) Autres fonds de couleur

• Dans le cas de fonds de couleur utilisés par le Licencié, autres que ceux correspondant à la charte, le Logo et ses déclinaisons devront être encartés sur un fond de réserve blanche.

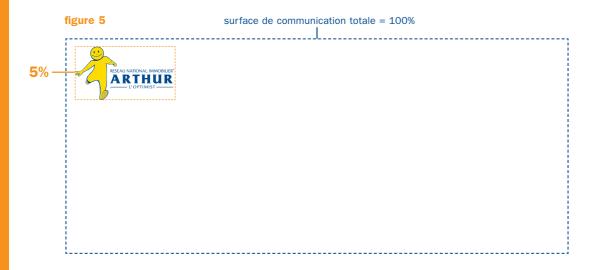
Cet encartage devra bien sûr intégrer la zone de protection du Logo et de ses déclinaisons. (cf page précédente) Cet encartage devra également être entouré d'un espace de respiration au minimum égal à la zone de protection du Logo ou de ses déclinaisons.

exemple pratique



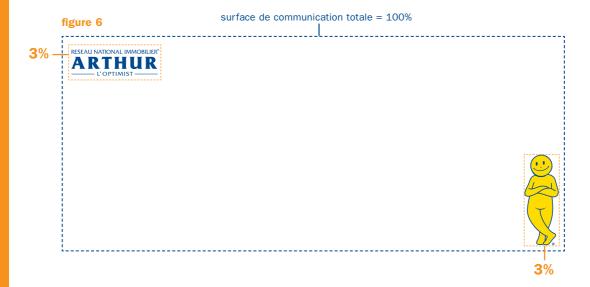
a) Mascotte accolée au logo

Dans cette hypothèse, l'ensemble composé de la figurine et du logo devra représenter au minimum une surface de **5% de la surface de communication totale** utilisée par le Licencié. (cf figure 5)



b) Mascotte détachée du logo

Dans cette hypothèse, la mascotte devra représenter **3% minimum de la surface de communication totale**. Le logo alors isolé devra également représenter **3% minimum de la surface de communication totale**. (cf figure 6)



5) DIMENSIONS MINIMALES DU LOGO, DE SES DÉCLINAISONS & DES FIGURINES

• Dans certaines configurations, type cartes de visite ou supports et outils de communication de petite taille, l'application des règles de proportion (cf page précédente) rendrait le Logo non lisible et les mascottes peu visibles. En conséquence, Il a été défini des **dimensions minimales** pour le Logo et ses déclinaisons.

Déclinaison n°1 : La mascotte Arthur l'Optimist est accolée à gauche du logo.



Dimensions minimales: 30 mm de large par 16 mm de haut

■ Déclinaison n°2 : La mascotte Arthur l'Optimist est accolée au dessus du logo.



Dimensions minimales: 19 mm de large par 13,5 mm de haut

I Déclinaison n°3 : La mascotte Arthur l'Optimist est détachée du logo.



Pour le logo Dimensions minimales: 23 mm de large par 7 mm de haut



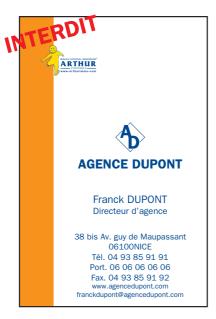
Pour la mascotte de pied Dimensions minimales: 15 mm de haut



Pour la mascotte en plan américain : Dimensions minimales: 10 mm de haut

exemple pratique

Taille du logo égale aux règles de proportion mais inférieure à la taille minimum autorisée.



Taille minimum autorisée.



6) DIMENSIONS DU LOGO ET DE SES DÉCLINAISONS DANS LES OUTILS DE PAPETERIE

• Dans ce type d'outils, l'application des règles de proportion (cf page 7) donnerait lieu à des tailles surdimensionnées. Nous avons donc défini des dimensions fixes pour le Logo et chacune de ses déclinaisons. Elles sont définies dans le tableau ci-dessous, par la notification de la Largeur et de la Hauteur.

	Cas n°1 (H=0,55L)	Cas n°2 (H=0,71L)	Cas n°3 (H=0,30L)
Tableau de correspondance des largeurs et des hauteurs du Logo et de ses déclinaisons	RESEAU NATIONAL IMMOBILIER' ARTHUR L'OPTIMIST	H Coptimism RESEAU NATIONAL IMMOBILIER® ARTHUR L'OPTIMIST	RESEAU NATIONAL IMMOBILIER® ARTHUR L'OPTIMIST
Enveloppe 220 mm x 110 mm	L = 37 mm - H = 20 mm	L = 23,5 mm - H = 17 mm	L = 32 mm - H = 10 mm
		,	
Enveloppe 229 mm x 162 mm	L = 42 mm - H = 23 mm	L = 27 mm - H = 19 mm	L = 41 mm - H = 12 mm
Enveloppe 324 mm x 229 mm	L = 53 mm - H = 29 mm	L = 34 mm - H = 24 mm	L = 47 mm - H = 14 mm
Enveloppe 229 mm x 324 mm	L = 53 mm - H = 29 mm	L = 34 mm - H = 24 mm	L = 47 mm - H = 14 mm
Carte de Correspondance 210 x 105 mm	L = 37 mm - H = 20 mm	L = 23,5 mm - H = 17 mm	L = 32 mm - H = 10 mm
Entête de Lettre 210 x 297 mm	L = 41 mm - H = 22 mm	L = 26 mm - H = 18 mm	L = 37 mm - H = 11 mm

V - SIGNATURES

1) SIGNATURE DE POSITIONNEMENT

• La signature de positionnement suivante peut être utilisée en complément du Logo et de ses déclinaisons :

"Nous allons vous faire partager notre optimisme"

Cette signature permet de synthétiser en une phrase, le positionnement stratégique du Réseau.

Il est donc recommandé de l'utiliser dans toute publicité orientée vers le grand public. Elle n'est pas nécessairement à positionner proche du Logo, mais doit se situer sur la même surface visuelle de communication que ce dernier. La typographie à utiliser est le Franklin Gothic Book ou **Demi**.

Cette mention devra dans tous les cas rester lisible. (cf notion de lisibilité en préambule)

• Explication sur la signification de cette signature :

La tournure de la phrase est volontariste (Nous allons...), ce qui permet de créer une dynamique commerciale, "aller vers le client" et non être attentiste face à sa démarche.

La notion de "partage" est nécessaire et indispensable dans les métiers de service et de conseil.

L'optimisme est la base de notre positionnement et englobe des valeurs humaines recherchées par l'opinion publique telles que la volonté, la détermination, la réussite.

2) SIGNATURE D'ACCOMPAGNEMENT

• La signature d'accompagnement suivante peut être utilisée en complément du Logo et de ses déclinaisons :

"Plus de 450 agences à votre service"

Il est donc recommandé de l'utiliser dans toute publicité orientée vers le grand public.

Elle pourra aussi être présentée entre deux accolades. (cf figure 7)



- NOTA BENE -

Le nombre d'agences adhérentes évoluant dans le temps, Arthur Communication vous tiendra informé officiellement de la modification de ce nombre. Dès réception de ce nouveau nombre, vous serez tenu, dans un souci de cohérence, de le modifier dans l'ensemble de votre communication.

- exemple pratique



VI - SITE INTERNET

1) APPLICATION À TOUS SUPPORTS ET OUTILS (SAUF ÉLECTRONIQUE) :

Le nom de domaine du site grand public du Réseau National Immobilier Arthur l'Optimist www.arthurimmo.com doit impérativement apparaître sur tous les supports et outils de communication du Licencié destinés au grand public.

Il peut aussi être notifié sous la forme : Retrouvez toutes nos annonces sur www.arthurimmo.com Cette mention devra dans tous les cas rester lisible. (cf notion de lisibilité en préambule)

2) APPLICATION AUX SUPPORTS ÉLECTRONIQUES :

a) Site internet

Un bouton ou une bannière actifs permettant un lien direct avec le site national du Réseau, devra être au minimum intégré à toutes les pages du site internet du Licencié.

Plusieurs boutons & bannières de différentes tailles sont disponibles sur l'espace pro, ou sur demande auprès du service communication du Réseau.

b) Application aux autres outils électroniques (CD-ROM, E-Mailing, etc...)

Dans le cas où le nom de domaine est un lien hypertexte, la typographie utilisée sera l'**Arial Black**Dans le cas où le nom de domaine est ou fait partie d'une image importée (type gif ou jpeg) la typographie utilisée restera du Franklin gothic **demi** ou book.

Cette mention devra dans tous les cas rester lisible. (cf notion de lisibilité en préambule)

VII - FIGURINES

Les figurines représentant la mascotte Arthur l'Optimist ne devront jamais être utilisées seules, mais toujours accompagnées du Logo ou de l'une de ses déclinaisons.

Seules les figurines disponibles sur le cd-rom "charte graphique", à télécharger sur le site espace pro ou fournies par Arthur Communication sur tout autre support, sont autorisées. Le Licencié ne pourra en aucun cas utiliser d'autres figurines que celles-ci.

Les figurines ne pourront être, en aucun cas, déformées ou modifiées et devront être adaptées à l'homothétie en fonction de la surface qui leurs est dédiée. Elles doivent également être utilisées dans leur sens de vision originale (ne pas les positionner à l'envers, de côté, en biais, en miroir, etc). Aucun texte, mot ou élément graphique ne pourra être ajouté à celles-ci.

Les couleurs des figurines (fond jaune et contour bleu) seront immuables quel que soit le fond.

exemple pratique

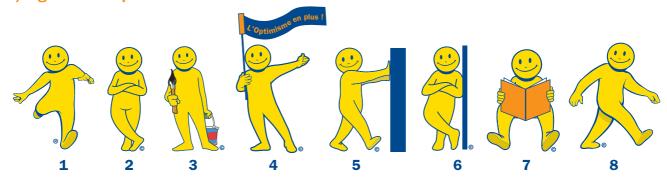




AUTORISÉ

LISTE OFFICIELLE DES FIGURINES

a) Figurines "de pied"



b) Figurines "plan américain" (buste et tête)



VIII - PRÉCONISATIONS

1) PRÉCONISATIONS PAPETERIE GAMME STANDARD

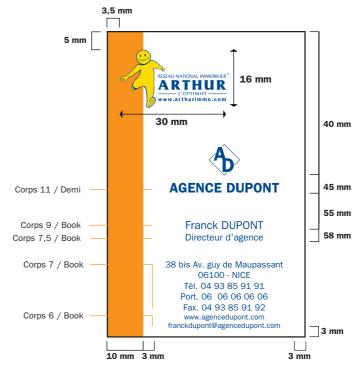
Dans les outils de papeterie, nous préconisons l'adjonction du nom de domaine www.arthurimmo.com au Logo ou à ses déclinaisons.

Les fichiers correspondant à ces configurations sont disponibles sur le cd-rom de la charte graphique ou à télécharger sur le site espace pro.

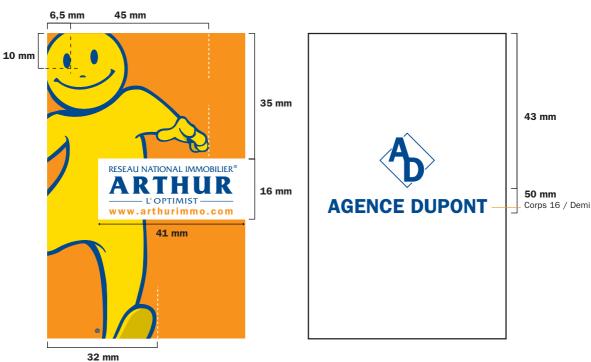
Seuls ces fichiers sont utilisables.

Carte de visite personalisée 55 mm x 85 mm

Bande Orange: 10 mm x 85 mm

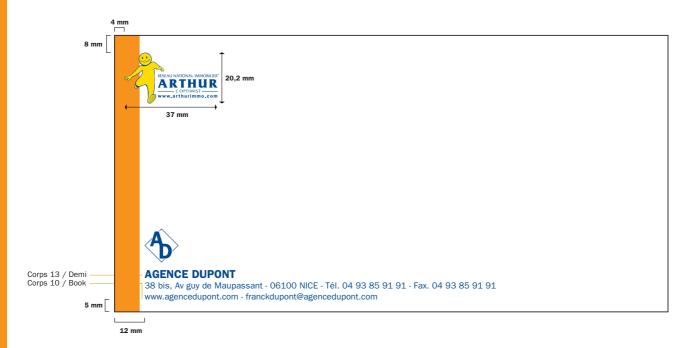


Versos imprimés préconisés :



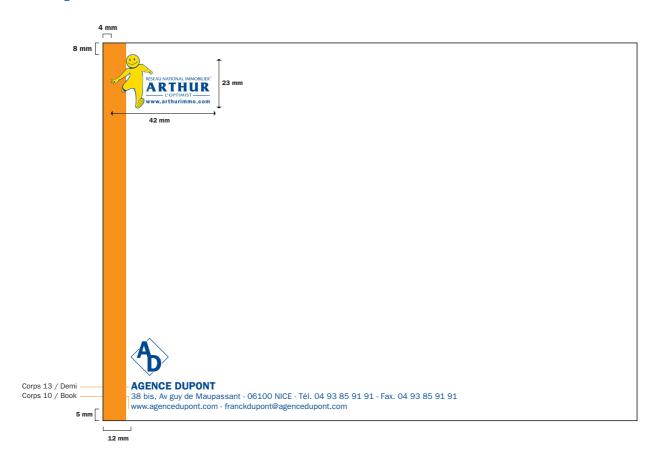
Enveloppe personnalisée 220 mm x 110 mm

Bande Orange: 10 mm x 110 mm

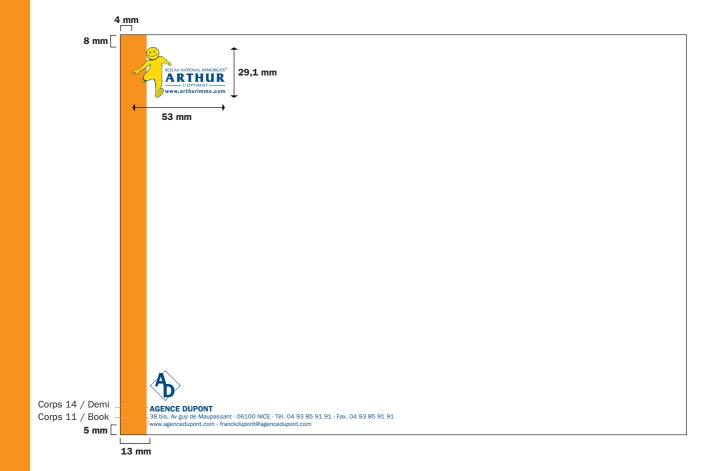


Enveloppe personnalisée 229 mm x 162 mm

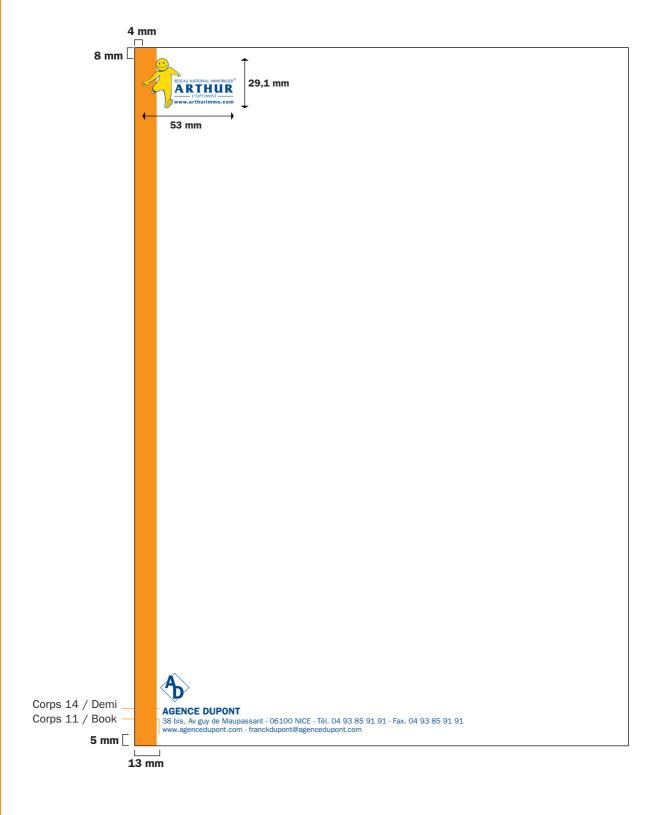
Bande Orange: 10 mm x 162 mm



Bande Orange: 10 mm x 229 mm



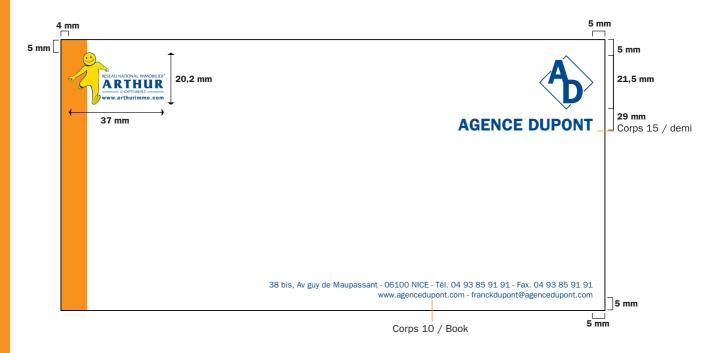
Bande Orange : 10 mm x 324 mm



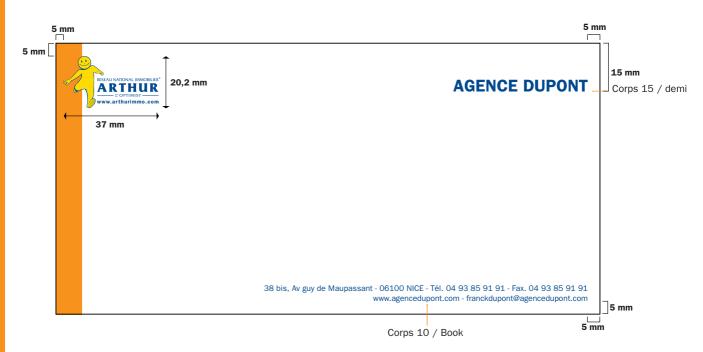
Carte de correspondance 210 mm x 105 mm

Bande Orange: 10 mm x 105 mm

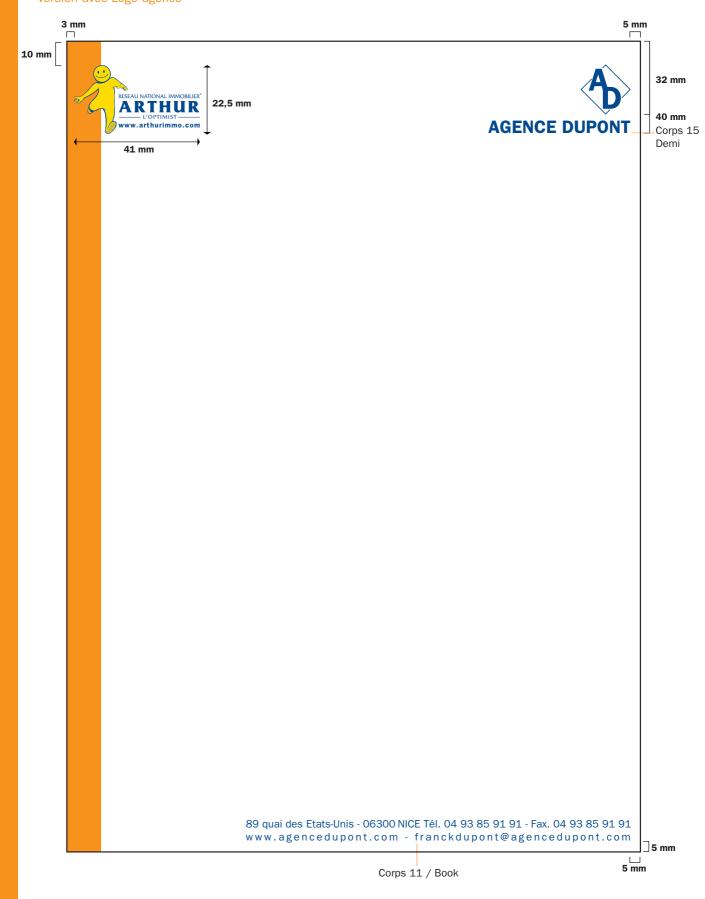
Version avec Logo agence



Version sans Logo agence

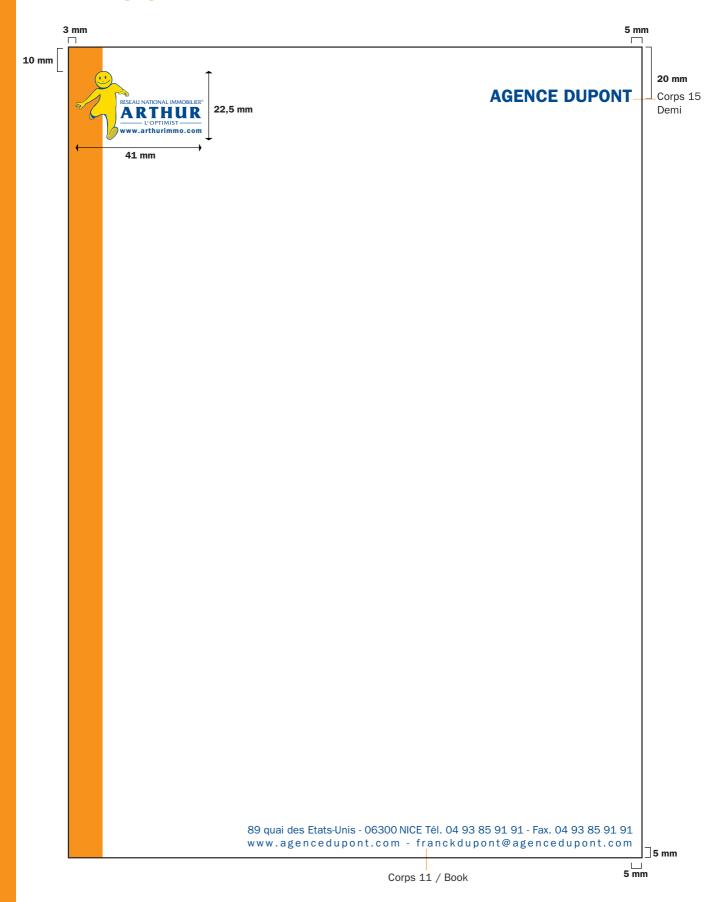


Bande Orange : 10 mm x 297 mm Version avec Logo agence



Bande Orange: 10 mm x 297 mm

Version sans Logo agence



2) PRÉCONISATIONS PAPETERIE GAMME GRANDE MASCOTTE

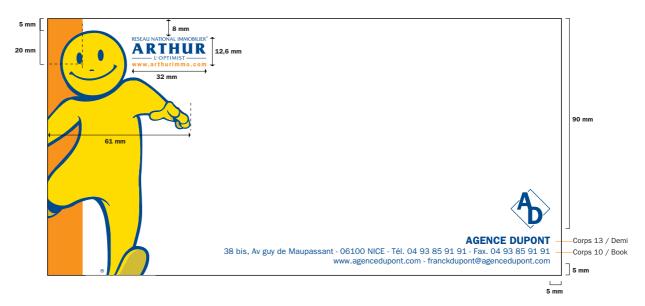
Dans les outils de papeterie, nous préconisons l'adjonction du nom de domaine www.arthurimmo.com au Logo ou à ses déclinaisons.

Les fichiers correspondant à ces configurations sont disponibles sur le cd-rom de la charte graphique ou à télécharger sur le site espace pro.

Seuls ces fichiers sont utilisables.

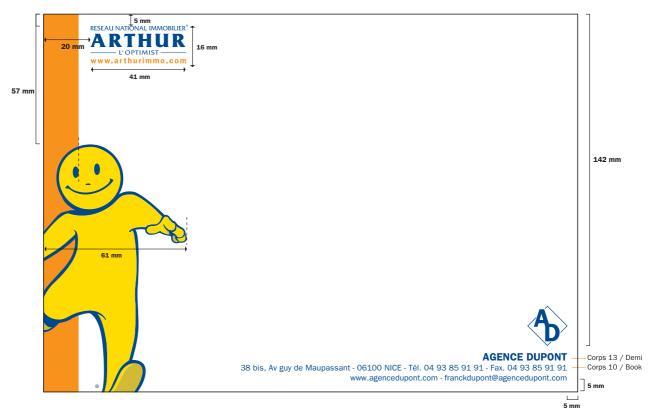
Enveloppe personnalisée 220 mm x 110 mm

Bande Orange: 15 mm x 110 mm

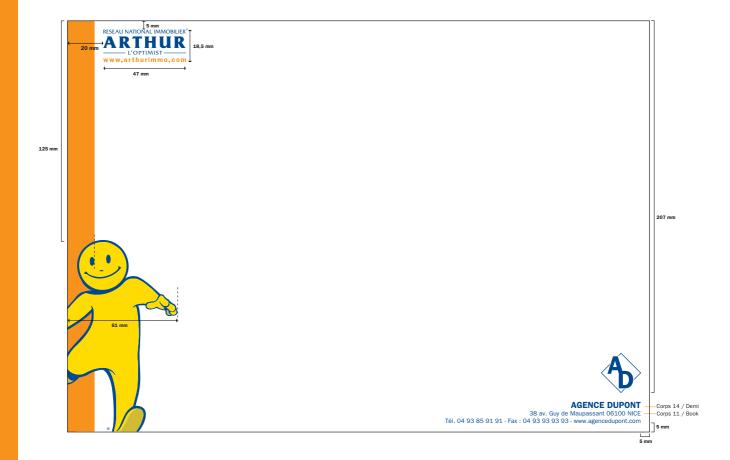


Enveloppe personnalisée 229 mm x 162 mm

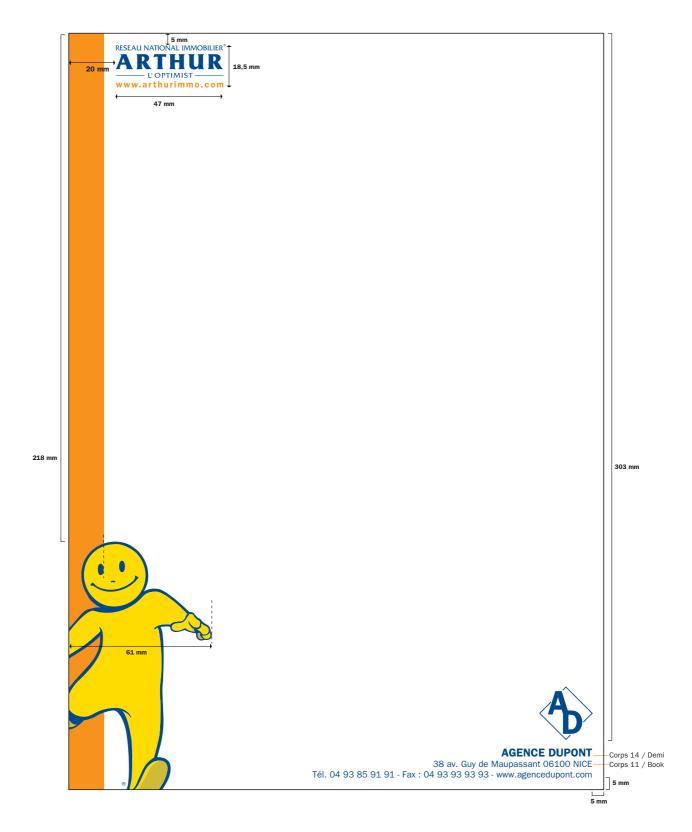
Bande Orange: 15 mm x 162 mm



Bande Orange: 15 mm x 229 mm



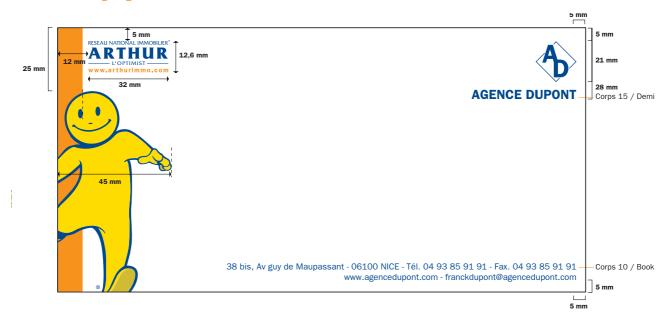
Bande Orange: 15 mm x 324 mm



Carte de correspondance 210 mm x 105 mm

Bande Orange: 10 mm x 105 mm

Version avec logo agence

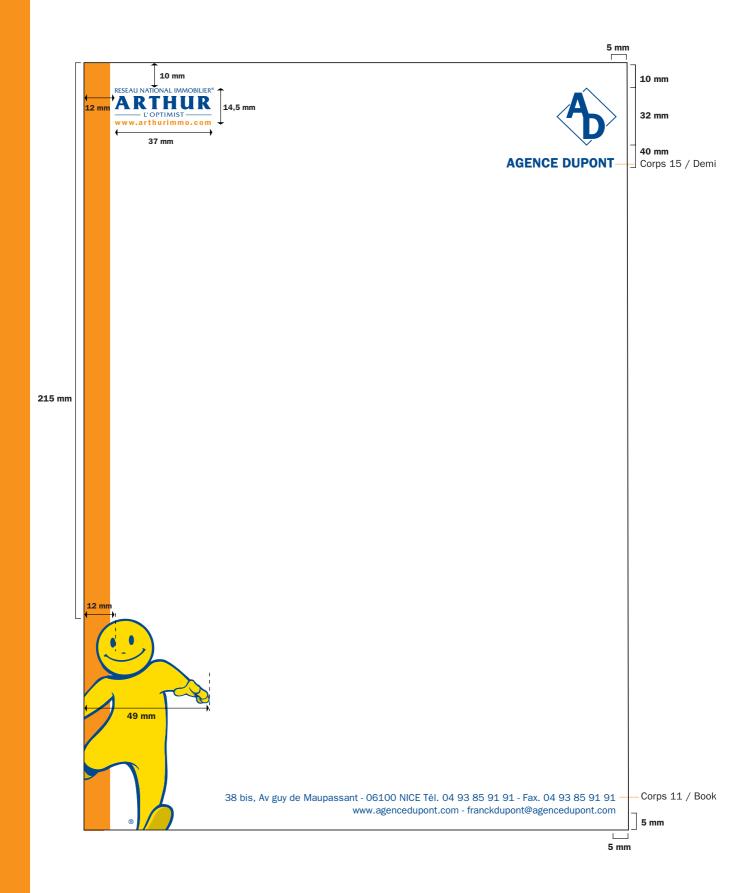


Version sans logo agence



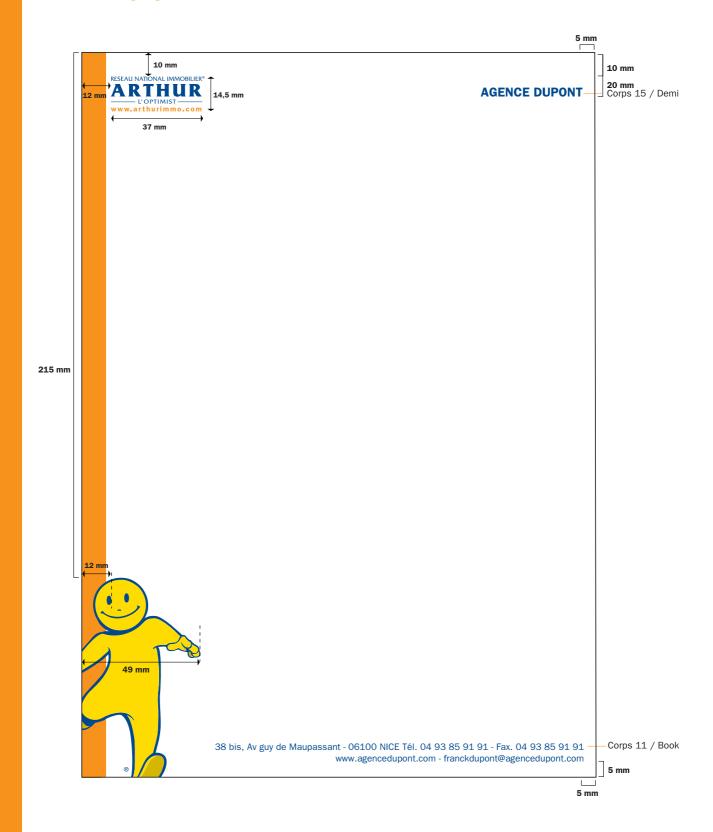
Bande Orange: 10 mm x 297 mm

Version avec Logo agence



Bande Orange: 10 mm x 297 mm

Version sans Logo agence



3) PRÉCONISATIONS PRESSE

PETITE ANNONCE PRESSE AVEC OU SANS PHOTO

figure 8

Réf. 243100 200.000 e
NICE - Centre ville - F3 - 80m²
cuisine équipée SDB Terrasse espace vert au calme.
AGENCE DUPONT **0493939393**Réseau National Arthur l'optimist



Réf. 243100 200.000 e
NICE - Centre ville - F3 - 80m²
cuisine équipée SDB Terrasse espace vert au calme.
AGENCE DUPONT **0493939393**Réseau National Arthur l'optimist

ENCARTS PRESSE AVEC TÉTIÈRE

Dans cette hypothèse, nous préconisons de situer le Logo ou l'une de ses déclinaisons, à la gauche des coordonnées ou de la dénomination de l'agence immobilière.

Mascotte accolée au logo



Mascotte détachée du logo







ARTHUR l'Optimist vous offre l'efficacité de son Réseau National Immobilier. Plus de 450 agences à votre service.

Retrouvez toutes nos annonces sur www.arthurimmo.com

38 rue Dupont 00000 VILLE - Tél. 00 00 00 00 - Fax : 00 00 00 00 - www.agencedupont.com

ENCART MULTI-AGENCES



Retrouvez toutes nos annonces sur www.arthurimmo.com Plus de 450 agences à votre service















Réf. 243100 200.000 e Réf. 243100 200.000 e NICE - Centre ville - F3 - 80m² NICE - Centre ville - F3 - 80m² cuisine équipée SDB Terrasse

Réf. 243100 200.000 e Réf. 243100 200.000 e NICE - Centre ville - F3 - 80m² NICE - Centre ville - F3 - 80m² cuisine équipée SDB Terrasse

Réf. 243100 200.000 e Réf. 243100 200.000 e NICE - Centre ville - F3 - 80m² NICE - Centre ville - F3 - 80m² cuisine équipée SDB Terrasse cuisine équipée SDB Terrasse







Réf. 243100 200.000 e Réf. 243100 200.000 e NICE - Centre ville - F3 - 80m² NICE - Centre ville - F3 - 80m² cuisine équipée SDB Terrasse cuisine équipée SDB Terrasse

Réf. 243100 200.000 e Réf. 243100 200.000 e NICE - Centre ville - F3 - 80m² NICE - Centre ville - F3 - 80m² cuisine équipée SDB Terrasse cuisine équipée SDB Terrasse

Réf. 243100 200.000 e Réf. 243100 200.000 e NICE - Centre ville - F3 - 80m² NICE - Centre ville - F3 - 80m² cuisine équipée SDB Terrasse cuisine équipée SDB Terrasse

AGENCE DUPOND

12 rue de Nice - 00000 VILLE Tél.: 00 00 00 00 - Fax: Tél.: 00 00 00 00 00 www.agencedupond.com - Email contact@agencedupont.com

AGENCE DURAND

14 rue de Lille - 00000 VILLE Tél.: 00 00 00 00 00 - Fax: Tél.: 00 00 00 00 00 www.agencedupond.com - Email contact@agencedupont.com

AGENCE DUPONT

12 rue de Paris - 00000 VILLE Tél. : 00 00 00 00 00 - Fax : Tél. : 00 00 00 00 00 w.agencedupond.com - Email contact@agencedupont.com

Nous allons vous faire partager notre optimisme